

Opération « Vivre les marais - Natura 2000 »



Comité de Pilotage du site des marais de Redon et de Vilaine

Séance du 18 avril 2017
à Sainte Marie

2017 -1- 1 Présentation d'actions portées par les collectivités locales en faveur de la biodiversité du site Natura 2000

Relevé des éléments importants

Étaient présents:

Représentants des Collectivités Territoriales et de leurs Groupements :

Les représentants de la Commission Permanente du Comité de Pilotage :

Jean-Marc CARREAU, Maire-adjoint de Bains sur Oust, Président du COFIL Natura 2000
Alain BOUGOUIN, Maire d'Avessac et Vice-président du COFIL Natura 2000
Didier PECOT, Maire de Sévérac
Régis CLAVIER, Adjoint au Maire de Massérac
Yves HEDAN, Conseiller municipal de Sainte-Marie
Joël BOURRIGAUD, Maire de St Dolay
Christian LEMÉE, Maire de Théhillac

Autres représentants des collectivités territoriales :

Catherine GIRARD, Adjointe au Maire de Saint Jean la Poterie
Jean HALLIER, Adjoint au Maire de Saint-Vincent sur Oust
Jean-Luc GUILLAUME, Adjoint au maire de Redon
Dominique CHAUVIERE, Maire de Saint Nicolas de Redon
Françoise BOUSSEKEY, Maire de Sainte-Marie

Représentants des Propriétaires, Exploitants, Usagers et Associations de protection de la Nature :

Mesdames : Maryvonne RENAUD, Syndicat de la Propriété rurale de Loire-Atlantique

Messieurs : Hervé HOGUET, Chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine

Florian GUERINEAU, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique d'Ille et Vilaine

Jean-Claude LE CLAINCHE, Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Morbihan

Guy-Luc CHOQUENE, Eau et rivières de Bretagne

Jean CUDENNEC, Eau et rivières de Bretagne

Représentants de l'État et Expert Scientifique :

François KOLAKOWSKI, Agence de la Biodiversité Française
Fabrice GUEGUEN, Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage du Morbihan
Jacques HAURY, Président du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Bretagne

Assistaient également :

Mesdames : Catherine GIRAD, Responsable pôle Développement Territorial au Comité Régional du Tourisme de Bretagne
Messieurs : Anthony COUDARD, Technicien service environnement à la C.C du Pays de Redon
Emmanuel LEMARE, chargé de la Valorisation du patrimoine à l'Office du Tourisme du Pays de Redon
Denis FATIN, Technicien du SMABV de l'Isac

Services de l'IAV : Anne LE NORMAND, Chargée de mission « Zones Humides-Natura 2000 »



Des maîtres d'ouvrage publics présentent les actions qu'ils ont déjà menées ou qu'ils ont en projet de porter, dans le site Natura 2000. A l'issue de ces présentations, une sortie de terrain est organisée pour constater les effets des travaux de restauration de cours d'eau, portés par la CCPR sur Sainte-Marie.

Actions portées par le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Dans l'emprise du site Natura 2000, le service Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental gère les alignements et boisements le long du Canal, engage une gestion par éco-pâturage du secteur des Bellions et mène la lutte contre le ragondin en partenariat avec le syndicat du bassin de l'Isac, les chasseurs et les agriculteurs.

Sur des zones humides attenantes au Canal, des travaux sont entrepris pour restaurer par défrichage des prés-marais comme à la Touche Robin sur la commune de Guenrouet. En partenariat avec le Syndicat du Bassin de l'Isac, l'EPTB Vilaine et la Fédération des pêcheurs, le service ENS y étudie la possibilité de restauration de roselières comme site de frayères à brochets.

Le Service ENS étudie également les possibilités d'amélioration de la continuité écologique avec les contraintes de gestion des écluses pour la navigation.

Sur le site ENS de la Digue de Saint Nicolas de Redon, un plan de gestion a été validé en septembre 2016 et il est prévu en 2017-2018 des balades « Nature » et la création d'une mare pédagogique sur la Grande Prairie. Par ailleurs, ce site doit être intégré dans un projet interrégional de valorisation du Canal de Nantes à Brest et dans le projet « Confluences » porté par la CCPR.

Un Plan d'actions sur 5 ans pour la valorisation du Canal de Nantes à Brest (valorisation touristique mais aussi écologique et économique) est en cours de réalisation et doit s'achever d'ici l'été 2017. Il est établi en concertation avec les acteurs du territoire.

Actions portées par le Syndicat de bassin versant de l'Isac

Actions portées en 2016 :

Curage de fossés de marais : 1 250 ml de douves curées avec régalaage des sédiments en bordure de douves et 425 ml de douves curées avec exportation des sédiments et épandage sur des terres agricoles (exportation par bennes agricoles équipées de pneus basse pression, puis mise en andain en attente de broyage, broyage puis reconstitution de l'andain et épandage sur prairie ou labour).

Arrachage manuel de la Jussie (et myriophylle du Brésil) sur le cours naturel de l'Isac : 4 personnes pendant 8 jours sur 4,7 km.

Arrachage manuel de la Jussie sur le réseau de fossés de marais : 8,2 km au total, en régie et par entreprise (sur 3 mois et 2 semaines)

► Coût total de 79 400 euros TTC dont 57 000 euros d'arrachage de la jussie.

Actions prévisionnelles en 2017 :

Curage de fossés de marais sur 2 km

Arrachage mécanique et manuel de la jussie sur 15 km

Suivi du brochet par pêche électrique sur les marais

Restauration des berges et lutte contre la jussie par plantation de saules sur 1.5 km

Actions portées par la Communauté de Communes du Pays de Redon

Rappel du plan de financement du CTMA 2013-2017 : coût global de 4 333 326 euros dont 945 360 euros d'autofinancement (soit 21.8%). Un avenant au CTMA est prévu pour 2018 avec l'Agence de l'Eau.

Actions 2016 :

Restauration morphologique du lit des cours d'eau : environ 4 km en Ille et Vilaine.

Curage en marais : 20 km (sur Nivillac, Saint Dolay, Sainte Marie, Avessac et Langon).

Arrachage de jussie 18 km de fossés de marais et 1.5 km de plans d'eau (près de 4 000 m³ transportés hors marais et 20 à 25 000 m³ de vases régaliées sur les parcelles adjacentes).

Restauration de la morphologie des cours d'eau et restauration des berges et de la ripisylve et sur la Coulée des Moines à Ste Marie, la Ferrière à Bains sur Oust-Renac, le Rubis à Avessac.

La CCPR s'est d'ailleurs portée candidate aux « Trophée de l'eau » initiée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la restauration du cours d'eau de la Ferrière.

Actions prévisionnelles 2017 :

Interventions sur des cours d'eau de Béganne, Allaire, Rieux, Nivillac, Saint Dolay et Avessac.

Interventions sur les marais de Saint Dolay et Massérac.

Travaux d'arrachage de la Jussie sur les 3 départements.

Par ailleurs, la CCPR vient de lancer une étude préalable au CTMA du Canut Sud, en continuité géographique avec le site Natura 2000 des marais de Vilaine.

Enfin, la CCPR a initié des animations à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH) de 2017 : un concours de nouvelles « Plum'eaux » et un concours photos a mobilisé de nombreux acteurs locaux et certainement contribué à faire évoluer les regards sur les marais de Vilaine en faveur de leur enjeu écologique. Elle a également co-organisé la soirée film-conférence sur la Loutre avec l'EPTB Vilaine.

*
* *

Suite aux présentations quelques remarques sont émises avant de s'organiser pour la sortie de terrain :

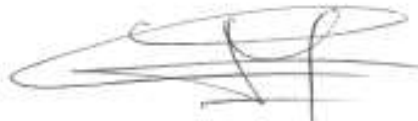
- **Jacques Haury – Agrocampus- souligne les précautions à prendre lors des travaux d'arrachage de Jussie et de curage en marais. Les EEE Espèces Exotiques Envahissantes considérées comme cause importante de la perte de la biodiversité font l'objet d'un règlement à l'Union Européenne en vigueur depuis 2015 et la stratégie nationale pour la Biodiversité les prend bien en compte.**
- **Les Fédérations des pêcheurs insistent sur l'importance de préserver la ripisylve et d'éviter les coupes à blanc le long des berges. Par ailleurs, elles rappellent la nécessité de travailler sur**

l'aménagement d'ouvrages hydrauliques en marais pour optimiser la gestion des niveaux d'eau en période hivernale et améliorer les fonctions naturelles de zones humides.

- Mme le Maire de Sainte-Marie souligne les initiatives d'animations de la CCPR à l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides et propose de mettre en place des expositions qui peuvent se déplacer d'une commune à l'autre.

Les membres du Comité de Pilotage prennent acte des informations communiquées.

Président du Comité de Pilotage Natura 2000

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned above the printed name.

Jean-Marc CARREAU